

Didier Martineau - Président
Stéphane DENEZE - Entraîneur
Mail : info@sasbmx.com

WEB: www.sasbmx.com

Facebook: [BMX Saint-Avertin Sport](https://www.facebook.com/BMXSaintAvertinSport)

DROITS D'INSCRIPTION AU CLUB SAISON 2018

Les droits d'inscription comprennent :

- La cotisation au club incluant la carte SAS : **130€**
- La licence FFC : **en fonction de la catégorie**
- L'accès aux entraînements du club
- Pour les groupes jeunes et compétitions, les droits d'engagements sur les courses inscrites aux calendriers officiels (national, régional, départemental)

Les droits d'engagement des compétitions non officielles type Supercross, Open etc ne seront pas pris en charge. En cas d'inscription, puis de non participation à une course, le club se réserve le droit, de demander au pilote le remboursement des frais d'inscription à la course.

GROUPES JEUNES ET COMPETITIONS	ST AVERTIN	Hors ST AVERTIN
JEUNES jusqu'à 16 ans :	200€	205€
JUNIORS (17 & 18 ans) avec compétitions :	235€	240€
3 ^{ème} catégorie :	270€	275€
2 ^{ème} catégorie :	300€	305€
GROUPES SANS COMPETITIONS	ST AVERTIN	Hors ST AVERTIN
Juniors et plus :	195€	200€
Pour les parents désirant rouler uniquement avec leur(s) enfant(s), hors groupes compétition	130€	130€
Réduction de 20 % sur la cotisation à partir du 2 ^{ème} pilote de la même famille		

PIECES A FOURNIR

- Bulletin d'inscription signé du responsable légal avec 1 photo
- La fiche médicale club complétée
- La demande de licence + certificat médical + Document assurance complémentaire
- Le règlement par chèque ou en espèces. Possibilité de payer en 3 fois (3 chèques aux dates de votre choix)

Les dossiers d'inscriptions et les renouvellements de licence, seront à rendre complets uniquement les mercredis et samedis jusqu'au 1 OCTOBRE 2017, passée cette date vous n'aurez plus accès à la piste.

MATERIEL

Les pilotes doivent porter un **casque intégral, un pantalon long (sauf jogging), un maillot à manches longues et une paire de gants**. Nous avons la possibilité de vous louer des vélos et casques.

Si vous louez un vélo, celui-ci reste au club, vous ne pourrez en bénéficier pour les compétitions **hormis celle(s) du club**.

Pour un montant de **50 euros** de septembre à Noël et pour **70 euros** de Noël à juillet 2018 si vous décidez de continuer à louer le vélo.

Attention Les casques ne seront prêtés qu'aux pilotes qui loueront un vélo.

COMPETITIONS

Tous les pilotes, mêmes débutants, peuvent participer aux compétitions. Le pilote qui souhaite répondre à une annonce de course doit s'inscrire par le biais du site internet du club dans les délais. Un calendrier des compétitions sera disponible sur le panneau d'affichage et le site internet.

Il vous sera demandé d'officier, aux cours de ces compétitions, en tant que commissaire pour le bon déroulement des épreuves.

ENTRAINEMENTS

Ils ont lieu, hors vacances scolaires, sur la piste de La BELLERIE. De plus, des stages seront organisés pour ceux qui le souhaitent avec les autres clubs de l'Indre-et-Loire. Ils seront encadrés par un entraîneur diplômé.

Pour les pilotes du département sélectionnés

Mardi de 18h30 à 20h30* (Entraînements départementaux)*

Pour les débutants et les "loisirs"(Groupes de niveau) { Mercredi de 13h15 à 17h30 en 3 groupes
et/ou samedi de 9h00 à 12h30 en 2 groupes*

Pour les compétiteurs de tout niveau { Mercredi de 17h30 à 19 h pour un 1er groupe *
Mercredi de 19 h à 20 h 30 pour un 2ème groupe *
Vendredi de 17h30 à 20h30 en 2 groupes *

Les Groupes seront définis par l'entraîneur

**Horaires qui peuvent être modifiés en cours de saison en fonction des effectifs*